

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 24 OCTOBRE 2019 à 20 HEURES

Présents : BISSAY Jean-Pierre – DUTEL Gérard –DUPUY Ghislaine –FRENEAT Joseph -REY Nicolas- DENIS Louis -VUILLEMIN Christophe COMBE Noël - DUTHEL Nicole. DEVARENNE Catherine ROCHE Agnès

Lecture de l'ordre du jour.

TRAVAUX BAR AUBERGE : Les travaux sont achevés. Le commercial de la société Macorest doit revenir car des tables ont quelques défauts. Les plaques au plafond ont toutes été changées pour mettre des plaques phoniques sans surcoût pour la commune. Deux joints de portes sont à remplacer aux portes des toilettes.

Des aménagements doivent être faits à la cuisine pour se mettre aux normes. L'électricité, les murs et le sol doivent être rénovés. Ces travaux sont prévus pour fin février début mars 2020.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT CHEMIN DE LA CROIX : Les travaux de réseaux sont terminés, les enrobés sont prévus pour la semaine 45

VOIRIE : Le fauchage des chemins est achevé. Les agents d'entretien ont Fauché toutes les parties plates.

Suite aux intempéries des chemins ont eu des dégâts. L'enrochement sur le chemin de chez liange est parti sur 20 mètres, une réfection s'impose rapidement.

Des travaux supplémentaires ont été faits sur ce chemin pour un montant de 6 600 euros TTC.

Un déversoir d'orage sera réalisé vers les bouches situées sur la place de la mairie afin d'éviter du refoulement dans les maisons en cas d'intempéries. Un devis de 1668 euros TTC a été établi par l'entreprise LMTP, devis accepté par le conseil municipal.

Marquage au sol : des places de parking sur le parking du talus, vers l'école, sur le parking à l'entrée du village de St Just ainsi qu'un arrêt minute vers la boulangerie seront créés, les emplacements PMR vers l'église et la mairie seront repeints. L'entreprise Signature a établi un devis pour un montant TTC de 996.48 euros, devis accepté.

Le conseil demande que certaines peintures existantes au sol soient reprises.

BATIMENTS COMMUNAUX : *Travaux maison Vial* : le SIEL s'est déplacé pour une étude de faisabilité. A ce jour pas de retour. Ce dossier est en attente.

Mur de l'école : l'entreprise devait intervenir pendant les vacances de la Toussaint, ce n'est plus possible donc ces travaux sont repoussés aux prochaines vacances.

Suite à une panne le brûleur de la chaudière de la salle d'animation rurale a dû être remplacé.

Bâtiment de la Rumeur Libre : suite aux intempéries de dimanche une partie de la pièce de stockage a été endommagée, le plafond est à reprendre. Un artisan s'occupe de cette réfection. Signaler à l'assurance des infiltrations d'eau par toiture.

LOCATIONS JARDINS COMMUNAUX : Le conseil décide des tarifs suivants : 50 euros pour les jardins de la cure à Monsieur et Madame VERICEL et à Monsieur et Madame DOS SANTOS. Pour le jardin du bourg 23 euros soit du 1^{er} janvier au 30 avril 2019 à Monsieur et Madame DOS SANTOS.

FLEURISSEMENT : Le jury régional a effectué une visite sur place le jeudi 10 septembre il n'a pas encore donné son avis pour le dossier 1^{ère} fleur.

Résultats concours du Patrimoine : la commune est classée 1^{ère} dans les communes moins de 600 habitants. Seul un particulier est classé cette année. La remise des récompenses aura lieu le samedi 9 novembre à 14 h 30 à la salle des fêtes de St Martin Lestra.

Le conseil décide de récompenser les participants qui ne sont pas sélectionnés.

Fleurs de la Toussaint pour le cimetière, Catherine Devarenne s'occupe de les acheter et les mettre en place.

ACCORD CADRE VOIRIE : Le conseil confirme à l'unanimité qu'il désire se retirer du groupement de commande accord cadre travaux de voirie passé avec la communauté de communes et ceci avec effet rétroactif à compter du 18 avril 2019.

RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : Le conseil a pris acte de ce rapport et l'adopte à l'unanimité

INDEMINTE TRESORIERE POUR L'ANNEE 2019. Le conseil à l'unanimité décide de verser 20 % de l'indemnité sollicitée.

ECOLE : Cette année 65 élèves sont scolarisés sur le RPI Ste Colombe sur Gand/St Cyr de Valorges.

REPAS DES SENIORS : il a lieu le 16 novembre pour toutes les personnes âgées de 70 ans et plus .Des invitations ont été lancées.

Le CCAS sera représenté par Marguerite Duinat et le conseil municipal par Monsieur le Maire, Nicolas Rey et Agnès Roche.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE : elle se déroulera le 11 novembre à 11 h 45 devant le Monument aux Morts.

CONVENTION RETRAITE AVEC LE CDG : Le conseil décide à l'unanimité de signer la convention pour la période de 2019 à 2022.

MATERIEL VOIRIE : Des devis ont été établis pour remplacer un taille haie qui ne fonctionne plus Le conseil donne son accord pour cet achat.

CHAISES DE MABLY : La commune de Mably a donné 100 chaises à la commune de Sainte colombe sur Gand. Le conseil décide de verser la somme de 200 euros au CCAS de Mably en compensation.

CANTINE SCOLAIRE : la cantine compte en moyenne 49 élèves. Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de l'assemblée générale de la cantine.

Prochaine réunion mardi 3 décembre 2019 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h.